

**Synthèse des observations du public
Consultation du 12 juillet au 2 août 2021**

**Arrêté portant
modification du site Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre
Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire » renommé « Vallées de la Loire
et de l'Allier entre Cher et Nièvre »**

Un internaute a appelé l'attention sur les espèces chassables du site Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire » renommé « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre ».

Un autre internaute a émis un avis favorable au projet de modification du site.